

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **53 (1917)**

Heft 1

PDF erstellt am: **14.08.2024**

Nutzungsbedingungen

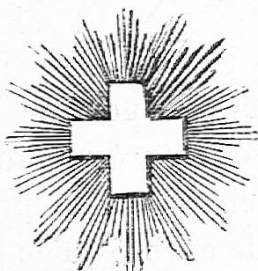
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LIII^{me} ANNÉE

N^o 1
Série A



LAUSANNE

6 janvier 1917.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *L'unité dans la diversité. — Activité des sections de la S. P. R. en 1916. — Les ligues de bonté. — Revue des idées : Education nationale. Les instituteurs soldats. La littérature et l'enseignement. Deux œuvres pédagogiques suisses. La guerre et les mauvaises lectures. L'éducation anglaise et les projets de réforme. — Les enquêtes de l'Éducateur. — Monsieur Busche. — Bibliographie.*



*A tous ses abonnés,
collaborateurs et amis,*

l'Éducateur

présente ses meilleurs vœux pour

1917

L'UNITÉ DANS LA DIVERSITÉ

« N'est-il pas charmant qu'il n'y ait pas une seule espèce de
» Suisses, mais qu'il y ait des Zuricois et des Bernois, des Unter-
» waldiens et des Neuchâtelois, des Grisons et des Bâlois, et même
» deux espèces de Bâlois ? et qu'il y ait une histoire d'Appenzell et
» une histoire de Genève ! Cette diversité dans l'unité, que Dieu
» veuille nous conserver, est la véritable école de l'amitié. Ce n'est
» que là où la solidarité politique se mue en amitié réciproque de
» tout un peuple, que le résultat le plus élevé est atteint ; car ce
» que le patriotisme ne saurait faire, l'amitié pourra l'accomplir :
» de la fusion de ces deux sentiments, une vertu nouvelle surgira. »

Qui parle ainsi? C'est par la bouche de l'un de ses héros, le plus suisse et le plus universel de nos écrivains nationaux, le Zuricois Gottfried Keller. Dans les circonstances présentes, ces paroles prennent une portée plus grande encore qu'en 1860 ; et si nous les appliquons à la Suisse romande et aux éléments divers qui la composent, ce n'est pas par esprit particulariste ; la diversité serait un danger sans l'unité, son complément nécessaire. Nous avons donc la conviction que renforcer notre lien romand, c'est travailler du même coup à la préservation et au renforcement de l'esprit suisse.

Notre pays connaît un très grand nombre de sociétés fédérales ou cantonales, mais peu de sociétés *romandes* ; et parmi celles-ci il n'en est pas d'autre qui groupe un nombre d'adhérents aussi considérable que notre Société pédagogique. Il n'est donc pas exagéré de prétendre que si les événements récents ont démontré l'existence d'une mentalité romande faite à la fois de libéralisme et d'horreur pour tout ce qui porte atteinte aux droits de l'homme et à ceux des peuples, notre association et son journal peuvent à juste titre revendiquer une part importante dans ce résultat.

Comme ce numéro est adressé à une foule de personnes, non encore abonnées et peu au courant de notre organisation intérieure, nous rappelons à chacune d'elles que l'abonnement à l'*Educateur* suffit comme acte d'adhésion à la Société pédagogique de la Suisse romande, et qu'il n'est pas exigé d'elles d'autre contribution que le prix de l'abonnement. De plus, nous donnons ci-dessous un résumé très bref de l'activité des sections en 1916.

ACTIVITÉ DES SECTIONS DE LA S. P. R. EN 1916

Pendant l'année écoulée, toutes les sections de la S. P. R., à l'exception de la Société pédagogique genevoise, dont l'activité est exclusivement pédagogique, se sont occupées de la situation matérielle de leurs membres, rendue très difficile par l'énorme renchérissement des articles de première nécessité. Pour les unes, des solutions définitives sont déjà obtenues ; pour d'autres, elles sont encore en suspens. Nos prochaines chroniques compléteront les renseignements déjà publiés par l'*Educateur* sur cette question angoissante. Nous nous bornons donc à donner ci-dessous la liste des sujets de portée générale traités dans les réunions de nos membres en 1916.

Société pédagogique genevoise (huit séances plénières, six bulletins parus à ce jour) : La graphologie dans l'éducation. — Illusion de poids et ancrmalité. — Développement (âge) et aptitudes. — Gymnastique rythmique. — Les

souvenirs d'enfance de Carl Spitteler. — Quelques observations sur le calcul chez les anormaux. — La méthode des figures numériques de Lay. — Nouveau mode de répartition des élèves. — Drill et pédagogie. — Les ligues de bonté. — Le rôle de l'éducateur dans la question du choix d'une carrière.

Union des instituteurs primaires genevois (cinq séances plénières, un rapport annuel) : La dictée à l'école primaire. — L'enseignement primaire à la Commission scolaire genevoise pendant la période 1913-1915. — Un nouveau mode de répartition des élèves dans les classes parallèles. — Nous parlons mal. — L'hygiène de la voix (conférence médicale).

Société pédagogique vaudoise (deux réunions des sous-sections de districts, deux assemblées des délégués, deux bulletins) : Le rôle des institutrices au sein de la S. P. V. — Situation matérielle et morale de l'instituteur. — L'école et le service militaire des instituteurs.

Notons, en ce qui concerne le canton de Vaud, que les sujets plus particulièrement pédagogiques sont traités dans les conférences officielles du corps enseignant primaire, indépendantes des réunions de la S. P. V.; mais les sujets choisis le sont sur présentation de celle-ci. Les conférences officielles de mai ont entendu un rapport de l'inspecteur d'arrondissement sur la nouvelle grammaire, et discuté la question de l'enseignement antialcoolique.

Société pédagogique neuchâteloise. Réunion plénière trisannuelle au Locle en juin. Sujets traités : Les examens à l'école primaire. — L'enseignement de la morale à l'école (conférence de M. G. Séailles, professeur en Sorbonne). — L'éducation morale de la démocratie (id.).

Sujets traités dans les sous-sections :

Val de Travers (quatre séances) : Enseignement de la composition française. — Analyse de l'ouvrage de Taine : « De l'Intelligence. » — L'école dans la lutte contre la tuberculose.

Boudry (quatre séances) : La récitation à l'école primaire. — Cours de gymnastique.

Val de Ruz (quatre séances) : L'enseignement par l'image. — Enseignement du chant. — Quelques types d'anormaux. — Causerie étymologique.

Le Locle. Préparation de la réunion trisannuelle de la S. P. N.

La Chaux-de-Fonds (dix séances) : L'instruction civique. — Enseignement du chant. — Le solfiateur Pantillon. — Méthodes des classes spéciales appliquées aux classes normales. — Méthode Braille (exposée par un aveugle français. — Opinions de J.-J. Rousseau sur l'éducation, ainsi que plusieurs autres causeries et une activité considérable dans divers domaines.

Neuchâtel (six séances) : La société helvétique, ses origines, son but. — Quelques types d'anormaux psychiques. — Le solfiateur Pantillon. — La réforme de l'orthographe et les tolérances. — Course-étude sur les champignons, ainsi qu'une séance de projections sur les peintres flamands, et une grande activité dans divers domaines.

Société pédagogique jurassienne. Nous rappelons que les membres de cette section, qui groupe les maîtres primaires et secondaires du Jura bernois, font partie à la fois de la *Société des instituteurs bernois* (et par conséquent du

Schweizerischer Lehrerverein) et de la Romande. Comme membres de la Société bernoise, ils participent à l'activité de celle-ci, dans le détail de laquelle nous n'avons pas à entrer ici, et reçoivent le bulletin, mensuel à l'ordinaire, de cette Société. L'activité de la Société pédagogique jurassienne est, naturellement, gênée par la guerre plus que celle des autres sections de la S. P. R. Ses sous-sections ont discuté, entre autres sujets, de l'enseignement du dessin. L'assemblée générale, prévue pour 1915, n'a pu encore avoir lieu.

LES LIGUES DE BONTÉ

La bienveillance à la base des rapports entre individus a — le croirait-on? — tourmenté fortement, en ces dernières années, l'esprit des éducateurs et des gens de bien. C'est en Amérique, pays d'initiative et d'adaptation pratique par excellence, que prit naissance une organisation qu'on commence à connaître chez nous sous le vocable de « Ligue de Bonté », traduction imparfaite du « Band of Mercy » initial. Le philanthrope Georges Angele en fut l'initiateur. Aujourd'hui, 83 000 Bands of Mercy réunissent, dans le Nouveau Monde, quatre millions d'adeptes, depuis les bambins des jardins d'enfants jusqu'aux étudiants d'universités. Le recteur de l'Université de Haward tient à honneur de présider lui-même une Band of Mercy. En Europe, un de nos compatriotes, M. Jérôme Périnet, importa cette religion sociale dont on reparlera après la guerre, quand les principes essentiels de l'éducation collective seront remis en question. Convaincu et pressant, il sut gagner à sa foi généreuse des gens influents qui l'appuyèrent de leur autorité, et des prosélytes pénétrés de zèle qui poussèrent à l'action.

C'est ainsi que M. Ferdinand Buisson, ayant introduit la question dans son *Bulletin de l'Enseignement*, entraîna le midi de la France à inaugurer les Ligues de Bonté. A Paris, M^{me} Eugène Simon créa les deux ligues mères, qui eurent bientôt un grand nombre de rejetons dans les établissements primaires. M. Périnet, ne reculant devant aucune audace, adressa à tous les ministres de l'instruction publique en Europe une circulaire, qui eut un but inespéré. La Russie fit demander un programme pour inciter les instituteurs de l'Empire à s'associer au mouvement. Au Portugal, le directeur de la *Revue du Bien* entre en lice. En Italie, M. Landry introduit une Band of Mercy dans une école évangélique. L'Alle-

magne, à ce qu'il semble, n'eut pas la curiosité d'expérimenter l'effet des Ligues de Bonté dans ses écoles. La Suisse, elle, ne resta pas indifférente. Bâle-Campagne, Argovie répondirent au premier appel de M. Périnet. M^{me} A. de Salis, dans les Grisons, se mit bravement à la tête de l'initiative. Enfin à Locarno, le professeur Mariani, inspecteur des écoles primaires et secondaires, et M. Bazzi, professeur à l'École normale et directeur du collège, se proposaient, aux dernières nouvelles — sans doute est-ce aujourd'hui fait accompli — d'introduire les ligues dans leur juridiction. Une timide tentative, peu concluante, m'a-t-il été dit, fut esquissée à Lausanne. Enfin, à Genève, quelques essais, dont nous parlerons quelque jour, ont donné des résultats qui méritent d'être retenus.

Qu'entend-on, au juste, par Ligue de Bonté? nous demandez-vous. Tout simplement « Ligue d'éducation morale ». Comme devise : « Bonté, Justice, Pitié ». Comme moyen? Tout ce que votre cœur, conduit par votre bon sens, vous insinuera, pourvu que vous arriviez au but, en passant par ces trois stades :

1^o Éveiller chez l'enfant le désir du bien, la compréhension des droits d'autrui, le besoin de la solidarité.

2^o Discipliner sa volonté en l'habituant à faire honneur à un engagement moral librement consenti.

3^o Susciter son initiative, en le laissant rechercher par lui-même toutes les occasions d'être utile ou bienfaisant.

Toute personne que sa situation met en contact direct avec des groupements d'enfants peut fonder une ligue. M^{lle} Ritzenthaler, qui contribua à répandre chez nous les B. o. M., en fonda une spontanément entre gamins qui hantaient une promenade publique et se divertissaient à molester les passants et à inventer maints méchants tours.

Voici comment procèdent les propagandistes des B. o. M. Après avoir persuadé les intéressés des avantages de l'association, ils inscrivent sur un registre les noms des ligueurs bénévoles, auxquels ils font signer la promesse suivante — nous y souscrivons tous de grand cœur, quelle que soit notre opinion sur l'efficacité du protocole : « Je veux m'efforcer d'être bon envers toutes les créatures vivantes inoffensives et de protéger les animaux. » L'adepte est alors pourvu d'un certificat et d'un insigne. Il ne reste plus...

que l'essentiel — entretenir le zèle de ces néophytes de la solidarité, insuffler la vie à l'organisme, rendre effectifs les bienfaits de cette éducation humanitaire.

Est-il opportun, est-il possible « d'enraciner » chez nous, en Suisse, une semblable institution ? Ce n'est nulle part chose facile. L'enfant qui s'élève aujourd'hui accomplit sa métamorphose dans les conditions les plus défavorables. Nos lois morales et nos formules ne sont que verbiage et convention, en face des faits. Les leçons de choses d'aujourd'hui troublent plus profondément les consciences juvéniles que les romans excitants que nous déplorions autrefois. Déjà, les jeux se font plus brutaux, la moindre querelle d'écoliers dégénère en pugilat. On se fait gloire d'un coup de poing bien asséné, d'un poche-l'œil stoïquement reçu. Dans certaines régions, on constate une recrudescence inquiétante de la criminalité enfantine. La jeunesse masculine s'exerce avec quelque succès à désapprendre toute sentimentalité. Pour cette raison seule, il vaudrait la peine de tenter un mouvement en faveur d'une éducation à base de solidarité.

La guerre, qui n'a épargné presque aucun des pays d'Europe, aura atteint l'enfance, l'avenir, plus encore que le présent. Que sera l'enfant de la guerre, né dans l'angoisse, grandi dans le désespoir, marqué du stigmate de la haine et de la folie universelle ? Les orphelins seront légion. Les veuves chargées seules du soin de leurs fils se compteront par millions. La mission de l'école grandira d'autant, avec ses responsabilités. Il ne s'agira plus, pour elle, de former l'esprit seulement, il lui faudra encore allumer la flamme dans les cœurs, faire de la lumière dans la conscience, apaiser les rancunes, panser les plaies saignantes, régler les appétits, réconcilier les orgueils cruellement agressifs et les légitimes fiertés humiliées, donner à l'individu la règle intérieure qui dirige les actions, lui apprendre, par la pratique de chaque jour, que le premier de ses devoirs consiste à respecter le droit d'autrui et que là est la plus sûre des garanties de paix universelle. L'amour seul, source de toute vie, peut donner aux cœurs cette intelligence, cette compréhension subtile du prochain. C'est le secret du bonheur, de ce bonheur inaltérable et conscient qui vous maintient en harmonie

avec le monde qui vous entoure. C'est de la justice attendrie : c'est la Bonté.

Mais, objecterez-vous, la bonté est-elle affaire d'éducation ? Je réponds hardiment : oui ! L'enfant ne naît ni bon, ni mauvais. Il naît avec des besoins, des instincts. Faible, il ne peut se passer d'aide et tout, autour de lui, s'empresse à le servir. Si ces soins viennent à lui manquer, il en souffre comme d'une injustice : il se révolte ou se replie, épiant le moment de rendre un peu du mal dont il se sent victime. C'est un égoïste, le type le plus parfait de l'égoïste. Et de cet égoïsme même, il faudra partir pour le conduire à l'altruisme. Quand l'enfant a compris que, ainsi qu'il sent lui-même, d'autres créatures sentent, que s'il est lui, petit, sous la sauvegarde d'être plus forts, il est des êtres plus faibles que lui dont il est responsable, il a gravi quelques degrés sur le chemin abrupt de la suprême justice.

Mais l'égoïsme n'est pas la seule cause de l'indifférence native de l'enfant pour tout ce qui ne le touche pas personnellement. Pour compatir, il faut avoir souffert. C'est dans son propre cœur qu'on reconnaît le son de la souffrance universelle. L'expérience, heureusement, manque à l'enfant. Enfin, il occupe, dans la société, une place mal définie. Il amuse ou encombre. Jamais il ne se sent utile. Il n'y a pas de sentiment plus déprimant que celui de son inutilité. L'enfant se rend parfaitement compte qu'on le cajole ou le rabroue au gré de l'humeur, mais que la machine marche sans son intervention. Or, la bonté ne va pas sans une large part de responsabilité et d'initiative. Donnez un rôle à votre jeune disciple, une tâche à sa portée — un petit frère à garder, à bercer, à promener, à amuser, à protéger — votre confiance aura créé un dévouement.

Sur la foi de l'expérience, je crois qu'il faut une initiation à la bonté. Et je crois aussi que la nature est la grande initiatrice. Par la tendresse et l'admiration, il faut attacher l'enfant à tout ce qui vit et respire. Je voudrais voir nos écoles encadrées d'arbres peuplés d'oiseaux et d'écureuils. Je voudrais voir les capucines et les volubilis enguirlander les grilles maussades, se balancer aux cadres des fenêtres. De la bienveillance envers les choses, sans y

penser, l'enfant passerait à la bienveillance envers ses semblables. Il irait à la bonté par le chemin délicieux de la beauté. Je dirai quelque jour, dans ce journal, comment, à la pratique j'ai tenté, avec quelques amies, d'adapter l'organisation des B. o. M. à notre mentalité et quels résultats nous avons obtenus. Toutes, nous avons acquis cette conviction que, devant le péril de la haine, il faut agir. Le mal est plus puissant que le bien parce qu'il est actif. Si les braves gens s'unissaient, pour venir en aide, avec la même ardeur que les méchants pour nuire, la bonté triompherait dans le monde.

La Ligue offre l'avantage de l'union, de la cohésion des efforts. Elle excite l'émulation, donne de l'assurance aux timides, révèle des énergies cachées, des ressources d'amour insoupçonnées, suggère de judicieuses initiatives. L'écueil, c'est la sensiblerie bête et pleurnicharde qui nuit si fort à la vraie bonté en la rendant ridicule. Pour cette raison, à la bienveillance nous avons adjoint l'énergie et la bonne humeur, dans la tentative que nous avons faite, une amie et moi, dans nos classes. Il faut de l'énergie pour être bon : il n'y a de pires méchants que les lâches qui n'osent point faire le bien. Il y faut de la gaieté aussi. La gaieté ensoleille les âmes. C'est la forme aimable de la vaillance ; elle est communicative. La bonté joyeuse, spirituelle, clairvoyante et avisée est la seule efficace. Car, enfin, nous ne voulons point faire de nos enfants un troupeau de brebis bêlantes, bonnes à tondre, à la merci des habiles et des roublards. Pour faire le bien avec quelque chance d'être utile, il faut y aller avec entrain et jugement. Le grand mérite des B. o. M. est d'être d'une souplesse, d'une élasticité infinies dans le choix des moyens.

Certes, une tentative de ce genre ne va pas sans inconvénient. Le titre seul prête à sourire. Mais faut-il, pour une étiquette qui peut être changée, laisser se perdre, faute d'aliment et d'emploi, cette ardeur de justice qui tourmente les cœurs juvéniles ? Le grand danger serait de faire de la Ligue de Bonté un rouage de notre enseignement officiel, d'avoir, au programme l'heure de la bonté, comme on a celle de la gymnastique ou de la culture nationale. On n'enseigne pas la bonté comme la règle de trois ou une vérité scien-

tifique. Il faut une communion permanente entre ceux qui la recherchent avec persévérance et loyauté. Le maître et les élèves partent souvent du même point, ont un égal besoin de sympathie et d'indulgence, une égale difficulté à faire passer du domaine de l'idéale théorie aux humbles actes de la vie de tous les jours, cet exercice constant de la bienfaisante bonté. Seule la confiance mutuelle entre apôtres et disciples, une certaine familiarité de bon aloi, l'aveu réciproque de ses observations, de ses défaillances, de ses déboires même peuvent rendre cette éducation efficace. Sa vitalité dépendra avant tout de la personnalité, de la conviction, de la sincérité de l'éducateur. Ce sera un instrument de perfectionnement moral, une force féconde, un élément de régénération sociale ; mais il faut en faire un principe actif de la vie intérieure et non une formule de l'esprit. R. TISSOT.

REVUE DES IDÉES

Education nationale. — Un journal d'un format beaucoup plus grand que celui de l'*Educateur* ne suffirait pas à analyser tout ce qui se publie en Suisse actuellement sur la question de l'éducation nationale. Nous nous en voudrions toutefois de ne pas mentionner ici la place de premier ordre qu'a prise, dans ce combat pour la bonne cause de l'union helvétique, la revue *Schweizerland* qui paraît à Coire. Dans la seule livraison de novembre de cette superbe publication sont parus les études suivantes sur divers aspects de cette question d'une brûlante actualité :

Education nationale (Rédaction).

Les écoles nouvelles et l'éducation nationale (Dr A. Ferrière).

Une base de l'éducation nationale (Eugène Monod).

La tâche des Universités dans l'éducation nationale (M. Grossmann).

L'économie nationale comme branche d'étude (Dr H. Tondury).

Une Université suisse des femmes (Dr Gieré).

Politique scolaire et Universités (K. Scherrer).

L'article de M. Eug. Monod, rédacteur à la *Feuille d'Avis de Vevey*, notre ancien collègue et dévoué collaborateur de l'*Educateur*, mériterait plus qu'une brève mention. Son auteur démontre d'une façon extrêmement vivante et concrète toute l'importance de la *géographie locale* comme première base du civisme. Il recherche cette base non dans un enseignement systématique, mais dans une observation intelligente et raisonnée des faits de la vie journalière. Son opinion sur le rôle de la vie locale concorde avec celle de M. le conseiller aux Etats de Monténach, l'auteur éloquent du *Visage aimé de la patrie*¹.

¹ A la suite d'une conférence qu'il a donnée récemment à Lausanne, M. de Monténach a bien voulu accepter de traiter dans notre journal cette question du rôle de l'histoire et de la géographie locales dans l'éducation nationale. Nos lecteurs s'en réjouiront avec nous.

Les instituteurs soldats. — Dans la *Schweizerische Lehrerzeitung* (1916, n° 48), un de nos collègues bernois, M. Siegrist, à Belp, montre que les inconvénients que présente, pour l'école, le service militaire des instituteurs, sont rachetés par des avantages très réels.

« Trop longtemps, dit-il entre autres, l'instituteur a occupé, dans la vie publique, une place à part. C'est pourquoi nous nous réjouissons de ce que de nombreux maîtres sont sous-officiers ou officiers de notre armée ; notre corps s'honore même de compter plusieurs de ses membres parmi nos officiers supérieurs. »

M. Siegrist énumère ensuite les avantages que le maître peut retirer de la vie militaire pour son enseignement, en apprenant à connaître son pays, et « en oubliant ainsi le fameux fossé artificiellement creusé entre Romands et Suisses allemands ». Il n'ignore pas toutefois les dangers que peut présenter, pour l'éducation, une mentalité par trop militariste chez les maîtres ; mais il ne s'en alarme pas :

« Qui inculquera à nos enfants l'amour de la paix, si le maître est lui-même un militariste convaincu ? demande-t-on. Mais notre peuple n'est-il pas dès longtemps un partisan convaincu de l'idée pacifiste ? Il ne recherche ni expansion ni guerre, mais il veut protéger ses frontières et son indépendance. »

L'*Educateur* aura l'occasion de revenir sur ce problème plus complexe qu'il n'y paraît à première vue.

La littérature et l'enseignement. — A propos d'Eugène Rambert, M. Robert de Traz (*Semaine littéraire* du 23 décembre) constate, non sans une nuance de regret, que la plupart des écrivains romands du dix-neuvième siècle sont des professeurs. « De là, dit-il, ce caractère prédicant de nos auteurs, leur souci de donner des leçons, d'éviter des fautes et de suivre les bons modèles aux dépens de leur propre originalité ; de là leur souci également d'être sérieux, considérés, de ne pas se livrer eux-mêmes, d'observer les règles du jeu et de cacher leur cœur. Le public n'est jamais pour eux un confident, un complice, mais un auditeur et un élève avec lequel on garde les distances. »

Cette opinion est très soutenable, encore que les « professeurs » ne soient pas seuls à subir une déformation professionnelle. Il serait intéressant d'étudier cette question plus à fond, et d'appliquer la thèse de M. de Traz à d'autres carrières, à celle d'officier par exemple ; car, malgré tout le respect que je leur dois, je ne puis m'empêcher de considérer nos officiers, même les plus sympathiques (auxquels appartient le distingué critique de la *Semaine littéraire*) un peu comme des « Schulmeister » en uniforme, très experts dans l'art de « garder les distances ».

Deux œuvres pédagogiques suisses. — L'année 1916 a vu paraître en Suisse deux œuvres pédagogiques de première importance.

C'est d'abord la cinquième édition de la *Psychologie de l'enfant*¹, de notre distingué collaborateur, M. le Dr Ed. Claparède, professeur à l'Université de Ge-

¹ Genève, librairie Kundig.

nève. La réputation de cet ouvrage n'est plus à faire, mais la nouvelle édition est si considérablement agrandie, si riche en renseignements nouveaux, qu'elle constitue, à vrai dire, une œuvre nouvelle.

C'est ensuite le livre tout récent de M. le Dr Häberlin, professeur à l'Université de Berne, le représentant le plus autorisé de la science pédagogique en Suisse allemande, sur *Le but de l'éducation*¹.

Nous espérons revenir plus longuement sur ces deux ouvrages qui font honneur à notre pays.

La guerre et les mauvaises lectures. — Dans les milieux scolaires allemands, on se préoccupe de l'influence détestable qu'exercent, sur la jeunesse scolaire, certaines publications issues de la guerre. C'est du moins ce qui ressort d'un récent article de la *Preussische Schulzeitung* où nous lisons ce qui suit :

« Notre époque a vu éclore une foule de publications qui ont trait à la guerre et dans lesquelles l'ivraie est mêlée au bon grain. Dès le début des hostilités, des éditeurs peu scrupuleux et âpres au gain, ont mis à profit cette occasion favorable à leur genre de commerce. Les « histoires d'Indiens » à la mode furent mises au goût du jour. Il y en a maintenant, à l'intention de notre jeunesse, 20 séries avec plus de 300 cahiers qui décrivent la guerre à la façon des histoires de brigands et d'assassins, et qui parlent de héros auxquels le costume d'apache siérait mieux que l'uniforme.

» Ces cahiers sont lus avec ardeur par notre jeunesse ; dans une seule classe de garçons le maître a confisqué à ses élèves *tous* les écrits interdits par l'autorité militaire locale. De telles lectures, répandues par millions d'exemplaires, ont sur la mentalité des grands garçons et des adolescents qui s'en repaissent, les effets moraux et intellectuels les plus désastreux. »

L'éducation anglaise et les projets de réforme. — On sait qu'en Angleterre la plus grande et la meilleure part de l'éducation publique est abandonnée à l'initiative privée. Les événements ont démontré que ce système présente de nombreux inconvénients, lorsqu'il s'agit d'organiser la lutte de toute la nation contre un ennemi implacable ; l'uniformité d'action ne peut résulter que d'une certaine uniformité dans l'éducation publique.

Pour parer à cet inconvénient, lord Haldane a déposé, en juillet, à la Chambre haute, une motion tendant à réorganiser les écoles anglaises et à prolonger le temps de la scolarité. Mais on sait que lord Haldane, élevé lui-même en Allemagne, ne fait pas mystère de son admiration pour le système scolaire de ce pays. De là une opposition très forte contre ses projets de réforme.

La *Bibliothèque universelle* (numéro de novembre 1916) a publié sur cette question un article fort intéressant dans sa concision. Sans contester les déficits reprochés à l'école de son pays, son auteur, un homme d'école anglais, insiste sur la nécessité d'adapter l'éducation au caractère national. Il dit entre autres :

« L'éducation n'est pas une livrée qu'un peuple endosse sur l'ordre de ses législateurs. Prenez un Anglais, sanglez-le d'une redingote prussienne et coiffez-le

¹ *Das Ziel der Erziehung*, Bâle, Kober.

d'un casque à pointe, il n'en restera pas moins un Anglais. Son accoutrement le rendra gauche, maladroit et ridicule, mais ne modifiera en rien sa personnalité. Le système d'éducation anglais — ou, si vous préférez, le défaut de système — a ceci de bon qu'il est élastique, simple, peut-être un brin excentrique. Il reflète en cela le caractère anglais et porte les marques de certaines qualités dont est fait notre caractère national. Notre système d'éducation donne le goût de la liberté. Il encourage chacun à vivre selon son tempérament et ses aptitudes, à avoir des idées à soi, à se développer conformément à son propre idéal et à s'efforcer de faire réaliser cet idéal par la collectivité...

» Les Anglais sont des Anglais et ce serait folie que de vouloir les traiter comme des Allemands. Il leur faut, pour qu'ils arrivent à donner leur mesure, une ambiance, un sol qui leur conviennent. Changez leurs conditions d'existence et vous les verrez languir et dépérir. Admirons la fleur qui monte librement le long des façades et le géranium discipliné qui garnit nos plates-bandes, mais ne croyons pas qu'en donnant à l'un la terre et les soins que demande l'autre, nous ferons que le géranium montera au mur et que le rosier étalera ses fleurs en parterre. Laissons les individus et les peuples se développer dans le sens de leurs aptitudes et de leur idéal. »

LES ENQUÊTES DE L'ÉDUCATEUR

Nous rappelons, au sujet de ces enquêtes, notre article-programme du 16 décembre 1916. Les auteurs des réponses sont libres de donner à celles-ci la forme qu'il leur convient d'adopter, depuis la simple affirmation d'une opinion brièvement motivée jusqu'au développement plus complet en un article. Dans ce dernier cas, la réponse ne devra pas dépasser, dans la règle, la matière d'une page d'impression.

Si la signature est apposée au bas de la réponse, la Rédaction s'estimera autorisée à en faire connaître l'auteur. Dans le cas contraire son nom ne sera pas cité.

Première enquête : **L'instituteur¹ doit-il être, selon vous, un fonctionnaire communal ou un fonctionnaire cantonal ? Peut-il être à la fois l'un et l'autre ? Que pensez-vous du paiement par l'Etat ?**

La situation administrative des instituteurs à l'égard des autorités cantonales et communales varie suivant les cantons. Des renseignements sur ce point seront les bienvenus. On voudra bien nous signaler les conflits qui ont pu résulter du fait que l'instituteur dépend à la fois de la commune et de l'Etat. Une motion demandant le paiement des instituteurs par l'Etat a été déposée dernièrement au

¹ Quand nous disons *instituteur*, il va de soi que ce terme doit être pris dans le sens le plus général : instituteurs, institutrices, maîtres primaires supérieurs, maîtres spéciaux, maîtres d'écoles secondaires ou de collèges communaux.

Grand Conseil vaudois; il est donc utile et même nécessaire de connaître, à ce propos, l'opinion des premiers intéressés.

Deuxième enquête : Quelle influence la guerre a-t-elle exercée sur vos élèves ?

Le recueil de 1916 de l'*Annuaire de l'instruction publique en Suisse*, publié par M. F. Guex, renferme une étude très suggestive de notre collaborateur A. Chessex sur l'*Ecole populaire suisse pendant la guerre*. Elle fournit, sur le sujet de notre enquête, quelques renseignements du plus haut intérêt auxquels nous voudrions que nos correspondants en ajoutent d'autres. En quoi le travail des élèves en classe et hors de classe a-t-il été influencé par les préoccupations causées par la guerre? L'a-t-il été en bien ou en mal? Vos élèves lisent-ils des publications nées de la guerre, et lesquelles? En parlent-ils dans leurs compositions? Y font-ils allusion dans leurs réponses orales? Quelles sont les réflexions que la mobilisation suisse, la vue des uniformes, celle des internés, leur suggèrent? A quelles sortes de jeux s'adonnent-ils? Sont-ils plus brutaux qu'autrefois? Leur notion du devoir sous toutes ses formes en a-t-elle été modifiée? Les œuvres de charité nées de la guerre ont-elles eu une influence sur eux?... telles sont, avec beaucoup d'autres, que nous ne pouvons citer, les questions sur lesquelles l'*Educateur* aimerait recueillir des documents.

Adresser les réponses à M. Ernest Briod, rédacteur de l'*« Educateur »*, La Paisible, Cour sous Lausanne.

MONSIEUR BUSCHE

La commune de Villars-les-Buissons ne comptait qu'une centaine d'habitants, soit exactement dix-huit familles, vivant de la culture de leurs terres, à l'exception de celle de M. Busche, l'épicier. M. et Mme Busche, bourgeois de Villars-les-Buissons, avaient longtemps habité Lausanne, où ils s'étaient mis en service. Aux approches de la cinquantaine, ils avaient réalisé leurs économies, dit adieu à la capitale et reprit l'unique et modeste magasin du village natal.

M. Busche, qui était un peu vaniteux, laissait volontiers entendre qu'ils l'avaient fait plutôt pour se donner une occupation que par nécessité, leurs rentes devant suffire largement à leurs besoins...

En fait, M. Busche ne s'occupait guère que d'amener les marchandises de la gare voisine, — ce qui, étant donné le peu d'importance de son commerce, ne devait pas constituer un labeur fort absorbant, — laissant à sa femme le soin des achats et des ventes, de la correspondance et de la comptabilité. Monsieur déclarait que le commerce l'assommait, que le travail de bureau ne lui convenait pas, qu'il lui fallait le grand air...

La réalité était autre. M. Busche n'aimait pas le commerce parce qu'il ne se rendait que trop bien compte des lacunes de son instruction. Le calcul lui avait toujours donné « une peine énorme » et si dans ses lettres il tournait assez gentiment les phrases, il lui arrivait malheureusement de ne point mettre l'ortho-

graphe. C'est pourquoi il avait été tacitement convenu que Madame se chargerait des importantes fonctions de secrétaire-comptable. Elle s'en tirait d'ailleurs à merveille.

Quant au travail au grand air qu'il fallait à M. Busche, il consistait à pêcher dans le ruisseau des Aulnes, à chasser quand c'en était la saison et à parcourir les forêts du voisinage pour y récolter les champignons et les petits fruits qui y poussaient en abondance.

Notre épicier menait, vous le voyez, une existence fort agréable dans le paisible village de Villars-les-Buissons. Ses petits voyages à la gare, ses courses à travers prés et bois, ses stations sur les bords ombreux de la rivière, sans compter les délicates jouissances que procure la botanique, qu'à l'instar de Rousseau il s'était mis à étudier sur le tard, tout cela lui allait délicieusement, et il se laissait vivre, sans regrets du passé, sans soucis du lendemain.

Or, il arriva que, par suite de la mort d'un des trois membres de la Commission scolaire, la municipalité de Villars-les-Buissons dut lui choisir un successeur. Le syndic proposa M. Busche : Personne au village n'avait plus de temps que lui pour s'occuper des choses de l'école ; son air un peu froid, sa tenue passablement recherchée (aux yeux des campagnards, s'entend), inspireraient quelque respect aux enfants....

— D'autant plus qu'on ne saurait pas qui nommer d'autre ! ajouta un municipal.

— Mais, objecta quelqu'un, il faudrait savoir si M. Busche est d'accord ?

— Ce n'est pas lui qui veut refuser cet honneur ! déclara le syndic. S'il hésitait, je me charge de le décider....

M. Busche, mis au courant des intentions municipales, fit d'abord mille objections. Il n'avait plus l'habitude des enfants, il avait oublié tant de choses apprises autrefois à l'école, il ne mettait plus guère la main à la plume....

Le syndic, étonné, à vrai dire, de cette résistance inattendue, mais qui était loin d'en soupçonner la vraie cause, expliqua que la Commission scolaire possédait un secrétaire et que, par conséquent, lui Busche, en qualité de simple membre de la dite Commission, n'aurait, en fait d'écriture, qu'à apposer sa signature au bas des rapports au Département ; qu'on ne lui demandait point d'instruire les enfants, puisque la régente était payée pour le faire, et que si sa mémoire présentait des lacunes, bien excusables chez un homme de son âge, cela ne portait pas à conséquence.... Tout ce qu'on lui demandait, c'était de visiter la classe deux ou trois fois par an, en lieu et place du président et du secrétaire, empêchés par les soucis que donne une grosse exploitation agricole.

M. Busche, rassuré, allait céder, lorsqu'une idée lui vint tout à coup, qui lui donna une sueur froide :

— Mais, M. le syndic, il y a la *visite* ! (Par quoi il entendait les examens annuels !)

— Sans doute ; mais qu'est-ce que c'est que ça ! Vous serez trois pour y procéder. Ça prend deux journées, tout au plus....

Ce n'était pas la question du temps qui inquiétait M. Busche. Aussi répliqua-t-il vivement :

— Je sais, M. le syndic, je sais.... Ce n'est pas là ce qui me tracasse. C'est.. vous comprenez... quand on n'est plus au courant des méthodes, on peut difficilement interroger les enfants....

Le syndic partit d'un éclat de rire :

— Ah ! vous êtes bon ! Mais il y a les manuels.... On n'a qu'à suivre. Le premier venu peut le faire.

— Oui, mais, objecta encore M. Busche, qui n'était qu'à demi rassuré, et la composition, l'orthographe ?

Et en prononçant ce dernier mot, il lui parut que sa voix tremblait.

— Bah ! répondit le syndic, vous en saurez toujours autant que nos gosses. Ils ne sont pas tellement savants !

Et il conclut, bonhomme :

— C'est donc en règle.... On vous nomme ce soir, à l'unanimité.... Allons prendre un verre !

Et c'est ainsi que M. Busche, qui ne manquait pas de faconde, mais qui, dans le fond, était un ignare, devint membre de la Commission des écoles — ou de l'école — de Villars-les-Buissons.

Quand sa femme l'apprit, elle leva vers le ciel des bras désespérés :

— Comment, Alphonse, tu t'es laissé nommer de la Commission scolaire ! Est-ce possible ? Mais que vas-tu faire dans cette galère ! As-tu seulement songé que tu ne sais rien de ce qui s'enseigne aux enfants....

— Oh ! Céline, rien !!

— Peu de choses, en tout cas. Connais-tu l'orthographe ? Et ton histoire suisse ? Et ta géographie ? Celle des environs, peut-être ; mais l'autre ?... Tu n'oses pas répondre.... Mon pauvre ami, je te plains !

Alphonse fut tout d'abord désemparé sous l'avalanche de ces points d'interrogation tout pleins de menace. Il finit cependant par rassembler ses esprits, et, levant les épaules, émit cette réflexion :

— Voyons, Céline, ne prends pas la chose au tragique.... Une si petite école !

— La grandeur ne fait rien à l'affaire, Alphonse. Il y a des examens à Villars comme ailleurs. Notre école en vaut une autre, et Mlle Bolomey n'est certes pas la première régente venue....

* * *

Cela n'alla pourtant pas trop mal. M. Busche, pris d'un beau zèle pour ses nouvelles fonctions, allait tous les mois une fois visiter la classe. Jamais pareille chose ne s'était vue à Villars. Aussi les parents, tenus au courant par leurs enfants, se félicitaient-ils d'avoir enfin mis la main sur quelqu'un qui s'intéressât à l'école.

A vrai dire, M. Busche, dans ses inspections, ne s'occupait ni du programme à parcourir, ni de l'horaire des leçons, ni des absences. Il interrogeait très rarement, et seulement lorsqu'il se sentait sur un terrain absolument sûr. Voici d'ailleurs quelle était sa manière : Après un arrêt de quelques minutes derrière la porte, pendant lequel il s'efforçait de saisir quelques bribes de ce qui se disait

de l'autre côté, il entra brusquement, comme pour provoquer un coup de théâtre. Il saluait la maîtresse, lui secouant vigoureusement la main une bonne demi-douzaine de fois, comme s'il ne pouvait se décider à lâcher une main si savante. La régente, incapable d'échapper à l'étreinte de l'autorité, s'efforçait stoïquement de sourire, au grand amusement des écoliers, qui échangeaient des regards malicieux....

M. Busche se promenait ensuite de long en large dans la salle, écoutant la leçon. De temps en temps, il branlait la tête d'un air entendu, spécialement dans les moments où il ne saisissait pas très bien l'explication. Si l'on était occupé à un travail écrit, il prenait un cahier ici, un cahier là, émettait quelques remarques sur la tenue générale, sur l'écriture. Se sentant alors sur un terrain solide, il pouvait critiquer sans s'exposer à commettre un impair.

Une seule fois, il se hasarda à se mêler d'orthographe. Cela ne lui réussit pas du tout. Au cours d'une dictée, il s'aperçut qu'un élève — un garçonnet d'une dizaine d'années — était très embarrassé d'écrire le mot *rails* (les rails). Fallait-il *rails*, *railles*? cruelle énigme! M. Busche ne s'était jamais posé pareil problème. Il écrivait « comme ça lui venait ». Et si rien ne venait, il procédait d'ordinaire par analogie ou par déduction. Parfois, il s'en trouvait bien : d'autres fois, malheureusement, il arrivait à des résultats déplorables. Dans le cas qui nous occupe, notre homme n'avait pas le moindre doute. Il était évident qu'il fallait mettre *railles*, puisque *tenailles*, *semailles*, et tant d'autres mots avaient une semblable terminaison. Aussi souffla-t-il au petit malheureux, en désignant de l'index le mot embarrassant : *l e s*. L'enfant, tout heureux, s'empressa d'obtempérer. Et M. Busche reprit sa promenade autour des tables, avec le sentiment d'avoir accompli une bonne action.

Qu'on juge de sa stupéfaction quand, au moment de la correction des travaux, il entendit la régente interpellé le trop confiant garçonnet :

— Comment, Georges, tu m'écris *rails* avec *l e s*, quand, pas plus tard qu'hier!...

— Mad'moiselle, c'est M'sieur qui m'y a dit!

(*A suivre*).

A. ROULIER.

BIBLIOGRAPHIE

Petite bibliothèque : « Pour mieux comprendre la France », 12 brochures à fr. 0,60. Henri Didier, éditeur, 4 et 6, rue de la Sorbonne, Paris.

Les deux premières brochures de la Petite bibliothèque : « Pour mieux comprendre la France » ont paru. La première de ces brochures : *Les grandes divisions de l'Histoire de France* présente sous une forme nouvelle et saisissante le raccourci des vingt-cinq siècles dont les Français sont les héritiers directs. La seconde : *Cinq siècles et demi d'activité coloniale (1365-1915)* détruit à jamais la légende de leurs prétendues incapacités colonisatrices.

Reçu : *Cours d'Histoire de la Suisse*, par H. Elzingre : *Le premier livre d'histoire*, quatrième édition. A. Francke, Berne.



HORLOGERIE
- BIJOUTERIE -
ORFÈVREURIE



Bornand-Berthe

Lausanne
8, Rue Centrale, 8
Maison Martinoni

Montres garanties en tous genres, or, argent, métal, **Zénith, Longines, Oméga, Helvétia, Moeris.** Chronomètres avec bulletin d'observat.

Bijouterie or, argent, fantaisie (contrôle fédéral).
— BIJOUX FIX —

Orfèvrerie argenterie de table, contrôlée et métal blanc argenté 1^{er} titre, marque Boulenger, Paris.

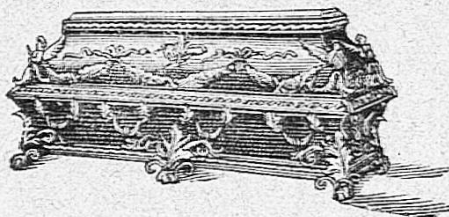
RÉGULATEURS — ALLIANCES

Réparations de montres et bijoux à prix modérés (sans escompte).
10 % de remise au corps enseignant. Envoi à choix.



Classes de raccordement
internat et externat

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.

Echange

On désire placer en échange au commencement du mois d'avril ou mai 1917
un garçon de 12 ans

contre **garçon ou fille de 12 à 16 ans** d'une famille de la Suisse romande. Situation dans un pays sain, évent. dans les montagnes, avec occasion de pouvoir prendre des leçons de français et de piano et fréquenter de bonnes écoles.

Le garçon ou la fille entrant en échange aurait l'occasion de suivre l'école dans la banlieue la plus saine de la ville de Zurich. Le père est instituteur à l'école prim. supérieure depuis 12 ans et donnerait évent. des leçons dans la langue, la musique ou le commerce.

Bons traitements et pension demandés et assurés. Offres sous chiffre **O F. 7967 Z.** à **Orell Füssli Publicité à Zurich.**

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

RUE ET PLACE DU PONT

MAISON MODÈLE



COSTUMES

sur mesure et confectionnés
coupe élégante et soignée

VÊTEMENTS

pour cérémonies

MANTEAUX

de Pluie

SOUS-VÊTEMENTS

CHEMISERIE



10 ⁰/₀ au comptant
aux instituteurs
de la S.V.P.

ETRENNES DE L'«ÉDUCATEUR».

Ensuite d'arrangement avec l'éditeur du *Dictionnaire géographique de la Suisse*, nous sommes à même d'offrir également à nos abonnés :

a) Atlas géographique, économique, historique de la Suisse, contenant 48 cartes de la Suisse. *Relié*. Valeur fr. 8 —. Fr. 6 —

b) Atlas cantonal, politique et économique de la Suisse, par Maurice Borel, textes de H. Jaccard. 76 cartes. Chaque canton est représenté par une carte physique et politique, agricole et industrielle, avec textes explicatifs. *Relié*. Valeur fr. 20. Fr. 14 —

S'adresser à la *Gérance de l'Éducateur*.



FRANCILLON & C^{ie}

RUE ST-FRANÇOIS, 5, ET PLACE DU PONT

LAUSANNE

Fers, fontes, aciers, métaux

OUTILLAGE COMPLET

FERRONNERIE & QUINCAILLERIE

Brosserie, nattes et cordages.

Coutellerie fine et ordinaire.

OUTILS ET MEUBLES DE JARDIN

Remise 5 % aux membres de S. P. R.

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.

Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.

Escompte 10 0/0 au comptant.

Pour pouvoir être utilisés pour le numéro de la semaine, les changements d'adresses doivent parvenir à la Gérance avant le **MARDI A MIDI**.

TOUT

ce qui a rapport
ou concerne la

MUSIQUE

les

Instrumentes et leurs Accessoires


en tous genres

HARMONIUMS

et

PIANOS

droits et à
queue

 TRÈS GRAND CHOIX ET
POUR TOUTES LES BOURSES

chez

FŒTISCH FRÈRES
S. A.

à Lausanne, Vevey et Neuchâtel

LIBRAIRIE
THÉÂTRALE

Prix spéciaux pour
Instituteurs, Pensionnats
et Prof. de Musique.

LIBRAIRIE
MUSICALE

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LIII^{me} ANNÉE. — N° 2.

LAUSANNE — 13 janvier 1917



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR · ET · ÉCOLE · RÉUQUIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobéty, instituteur, Vaulion.
JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.
NEUCHÂTEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr. ; Étranger, 7 fr. 60.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



ETRENNES DE L'« ÉDUCATEUR ».

1. **Au foyer romand.** Années 1888 à 1912 (sauf 1900, 1906 et 1907 épuisées). Etrennes littéraires. La fleur de la pensée vaudoise : nouvelles, poésies, critique. Valeur fr. 3.50 le volume de 300 pages. Fr. 1 —

Par 10 volumes de la même année, ou d'années différentes, le volume Fr. — 75

2. *Paul Seippel.* **La Suisse au XIX^e siècle.** Superbe étude d'ensemble de la vie politique, intellectuelle et sociale de notre peuple. Trois grands volumes in-8°, avec plus de 800 gravures.

Valeur fr. 25. Fr. 10 —

3. *Fenimore Cooper.* **Œil-de-Faucon.** Edition spéciale pour l'enfance. Volume cartonné avec gravures en couleurs.

Valeur fr. 1.25. Fr. — 60

4. *Wagner.* **Le génie de la montagne.** Contes pour la jeunesse. Volume cartonné avec 6 gravures en couleurs.

Valeur fr. 1.25. Fr. — 60

Ces deux volumes feront le charme des garçonnets.

5. *Ewing.* **De six ans jusqu'à seize.** Mémoires d'une jeune fille. Ce livre contient une telle richesse de pensées et de sentiments à la portée des jeunes âmes d'élite, qu'aucun autre ouvrage de ce genre ne saurait lui être comparé. Valeur fr. 3. Fr. 1 —

6. *Edouard Rod.* **Luisita.** De la collection des *Nouvelles vaudoises*. Joli volume broché. Impression élégante. Histoire bien de chez nous, d'un des maîtres de notre littérature.

Valeur fr. 1.50. Fr. — 75

7. *Ernest Tissot.* **Nouvelles princesses de lettres.** 272 pages. (M^{me} Daudet, T. Combe, Marcelle Tinayre, etc.) Etudes infiniment attrayantes et vivantes. Valeur fr. 3.50. Fr. 1 —

8. *Samuel Cornut.* **Le testament de ma jeunesse.** Joli volume dont la place est marquée dans toutes les bibliothèques d'instituteurs. Valeur fr. 3.50. Fr. 1 —

9. *Virgile Rossel.* **Le maître.** Une des œuvres les mieux venues du distingué juge fédéral jurassien. Valeur fr. 3.50. **Epuisé.** Fr. 1 —

10. *Paul Huguenin.* **Aux îles enchanteresses.** Charmant récit d'un séjour de quatre ans dans les îles Tahiti. Illustré. 310 pages. Valeur fr. 3.50. Fr. 1 —

11. **Chants du pays.** *Anthologie des poètes de la Suisse romande.* 500 pages. 3^e édition. 262 morceaux de plus de 70 de nos auteurs romands, pouvant être utilisés pour la plupart pour soirées, réunions. Valeur fr. 6 —. Fr. 2 —

12. *Emile Javelle.* **Souvenirs d'un alpiniste.** « Pages inoubliables, dit Gaspard Vallette, alliant à une peinture ferme et sobre une émotion simple et vraie, des pensées hautes et fortes, des élans de lyrisme poétiques ; qualités rarement assemblées. Avant-dernière édition. Relié. Valeur fr. 5.50. **Epuisé.** Fr. 2.50

Tous ces volumes seront envoyés contre remboursement, franco pour tout envoi de fr. 3 et plus.

On souscrit par simple carte adressée à la *Gérance de l'Éducateur*.

On peut retenir également plusieurs volumes du même numéro.

EDITION "ATAR" GENEVE

Manuels pour l'enseignement

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique , par <i>André Corbaz</i> .	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.80
» livre du maître	1.40
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.40
» livre du maître	2.20
Calcul mental	2.20
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.70
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture , par <i>A. Charrey</i> , 3 ^{me} édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture , par <i>A. Gavard</i> . Degré moyen	1.50
Livre de lecture , par <i>MM. Mercier et Marti</i> . Degré supérieur	3. —
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition	3. —
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition	1.50
Lehr- und Lesebuch , par <i>A. Lescaze</i> , 3 ^{me} partie, 3 ^{me} édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique , par <i>M. Duchosal</i> .	
Edition complète	0.60
— réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse , par <i>A. Schütz</i> .	
Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2. —
Premiers éléments d'histoire naturelle , par <i>E. Pittard</i> , prof.	
3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique , par <i>J. Denis</i> .	
80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2. —
Manuel du petit solfégien , par <i>J.-A. Clift</i>	0.95
Parlons français , par <i>W. Plud'hun</i> . 16 ^{me} mille	1. —
Comment prononcer le français , par <i>W. Plud'hun</i>	0.50
Histoire sainte , par <i>A. Thomas</i>	0.65
Pourquoi pas ? essayons , par <i>F. Guillermet</i> . Manuel antialcoolique.	
Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine , par <i>A. Malsch</i> . Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques , par <i>M. Juge</i> , cartonné, 2 ^{me} édition	2.50
Leçons de physique , 1 ^{er} livre, <i>M. Juge</i> . Pesanteur et chaleur,	2. —
» » 2 ^{me} » » Optique et électricité,	2.50
Leçons d'histoire naturelle , par <i>M. Juge</i> .	2.25
» de chimie, » »	2.50
Petite flore analytique , par <i>M. Juge</i> .	2.75
Pour les tout petits , par <i>H. Estienne</i> .	
Poésies illustrées, 4 ^{me} édition, cartonné	2. —
Manuel d'instruction civique , par <i>H. Elzingre</i> , prof.	
2 ^{me} partie, Autorités fédérales	2.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

Trois livres sur la renaissance qui suivra la guerre.

La paix n'est pas encore signée, mais elle le sera un jour, et déjà, de toutes parts, on se préoccupe de la reconstruction du monde nouveau qui s'élèvera sur les ruines de l'ancien. Ce ne sont plus des rêves ni des utopies, car la guerre a montré précisément le danger des reconstructions idéales et sans base, mais dès *maintenant*, devant l'énorme et joyeuse tâche qui incombera à tous les hommes de bonne volonté, il faut faire des plans précis, avoir des idées nettes, des vues saines et droites : Voici trois ouvrages qui traitent de « l'après-guerre » et qui sont imprégnés de l'esprit nouveau.

AGIR

par **Edouard HERRIOT**, Maire de Lyon, Sénateur du Rhône.

Cet ouvrage, qui *vient de paraître*, est d'un homme qui ne se paye pas de mots : Le nom de M. Herriot, son œuvre à Lyon, son labeur depuis la guerre, les beaux résultats déjà obtenus depuis son entrée au Conseil des Ministres, tout cela est connu. Voici donc sa formule, elle tient en un petit mot : *Agir !* Trop de gens se bornent à le répéter, ce mot, sans y joindre des actes. M. Herriot, lui, a agi d'abord, avant de parler, avant d'écrire, il a agi par l'exemple, et maintenant il agit par son livre. Car, son livre, c'est lui-même, sans cesse sur la brèche, se dépensant de toutes parts, renversant tous les obstacles, merveilleusement énergique, décidé, prompt, intelligent et fort. — Les écoles pour la rééducation des mutilés, les créations de bibliothèques pour les aveugles, la modernisation des banques, du commerce, de l'industrie, la renaissance totale de l'enseignement ; il veut tout remettre à neuf sur des plans rajeunis dans son pays victorieux. — Lisez donc ce livre qui est plus qu'un encouragement à agir, qui est en lui même une grande et bonne action.

Dans le même ordre d'idées rappelons l'ouvrage

COMMENT REMETTRE DE L'ORDRE DANS LA MAISON

par **BIARD D'AUNET**.

L'auteur établit avec compétence et autorité la future tâche française dans les domaines de la marine marchande, du système colonial, de la représentation diplomatique, etc.

Et enfin :

NOTRE AVENIR

par **Victor CAMBON**.

C'est un de ces livres de l'après guerre écrits suivant les nouvelles formules. Plus de rêves, plus d'utopies, mais des faits et des actes. Et à l'œuvre pour préparer la splendide renaissance, l'âge d'or d'un très proche avenir !

AGIR. Un vol. 470 pages ; br. Fr. 4.—
COMMENT REMETTRE DE L'ORDRE DANS LA MAISON. Un vol. br. » 3.50
NOTRE AVENIR. Un vol. br. » 3.50